

Fer (II) sulfate heptahydraté PUR
SP-T-N-(MIN.)
Attention

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Ref. n°	: 105 309
Nom commercial	: Fer (II) sulfate heptahydraté PUR
Identification de la société	: JEULIN T: +33 2 32 29 40 50 - F: +33 2 32 29 43 99 468, Rue Jacques Monod - CS 21900 27019 EVREUX CEDEX - France e-mail : support@jeulin.fr
N° de téléphone en cas d'urgence	: +33 1 45 42 59 59
Usage	: Usage laboratoire

SECTION 2 Identification des dangers
Classification de la substance ou du mélange
**Classe de danger et code de catégorie
Règlement CE 1272/2008 (CLP)**

- Dangers pour la santé

: Toxicité aiguë, par voie orale - Catégorie 4 - Attention (CLP : Acute Tox. 4)
Irritation cutanée - Catégorie 2 - Attention (CLP : Skin Corr. 2)
Irritation oculaire - Catégorie 2 - Attention (CLP : Eye Irrit. 2)

Eléments d'étiquetage
Etiquetage Règlement CE 1272/2008 (CLP) :

- Pictogramme(s) de danger



- Mention d'avertissement
- Mention de danger

: Attention
: H302 : Nocif en cas d'ingestion.
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
H315 : Provoque une irritation cutanée.

- Conseils de prudence

- Généraux

- Prévention

- Intervention

: P102 : Tenir hors de portée des enfants.
: P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
: P305+P351+P338+P337+P313 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin. P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

Fer (II) sulfate heptahydraté PUR
SP-T-N-(MIN.)
SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	CAS	CE	Index CE	REACH	Classification
Fer (II) sulfate heptahydraté	: 100 env. %	7782-63-0	231-753-5	026-003-01-4	----	Xn: R22 Xi: R36/38 Acute Tox. 4 (H302) Eye Irrit. 2 (H319) Skin Irrit. 2 (H315)

SECTION 4. Premiers secours

- Inhalation : Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène.
En cas de malaise consulter un médecin.
Faire respirer de l'air frais.
En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.
- Contact avec la peau : Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse.
Enlever vêtements et chaussures contaminés.
- Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes.
Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- Ingestion : **En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).**
Consulter immédiatement un médecin.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie
Moyens d'extinction
- Adéquats

: Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.

Risques particuliers

Eau.
Dioxyde de carbone.
Poudre.
Mousse.

: En cas de feu, présence de fumées dangereuses.

Non combustible.
La décomposition thermique génère :

Dioxyde de soufre.

: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

: Rabattre le nuage de vapeur à l'aide d'eau vaporisée ou toute autre solution appropriée.
Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

Protection contre l'incendie
Procédures spéciales
SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle
Précautions pour l'environnement

: Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

Mesures après fuite / épandage

: Balayer la poudre sèche et l'évacuer de manière adéquate.

Rincer/diluer le résidu à l'eau.

Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Fer (II) sulfate heptahydraté PUR
SP-T-N-(MIN.)
SECTION 7. Manipulation et stockage

- Précautions lors du maniement et de l'entreposage** : L'extraction locale et la ventilation générale doivent être suffisantes pour assurer la conformité aux normes d'exposition.
- Manipulation** : Porter un vêtement de protection approprié. Eviter de remuer la matière en poudre en mettant en suspension des poussières aériennes. Eviter toute exposition inutile. Ne pas respirer les poussières.
- Stockage** : Après utilisation bien fermer le couvercle. Sensible à l'air. Eviter le contact avec l'humidité. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. (15-25 °C).

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Protection individuelle** : Eviter toute exposition inutile.
- Protection respiratoire** : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.
- Protection des mains** : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
- Protection de la peau** : Porter un vêtement de protection approprié.
- Protection des yeux** : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
- Autres** : Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition. Prendre les précautions adéquates pour éviter le soulèvement de poussières. Une extraction locale est recommandée s'il y a un risque de production de poussières.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

- Nom chimique** : Fer (II) sulfate heptahydraté ; Sulfate ferreux heptahydraté ; Sulfate de fer ; Acide sulfurique sel de fer (II).
- Etat physique** : Solide.
- Couleur** : Bleu-vert.
- Odeur** : Aucun(e).
- pH** : (50g/LH₂O) : 3-4
- Poids moléculaire** : 278.02
- Point de fusion [°C]** : 64
- T°d'ébullition initiale [°C]** : Aucune donnée disponible.
- Point de décomposition [°C]** : > 300 °C
- Densité** : (20°C) : 1.89
- Solubilité dans** : Eau. (20 °C) : ~400 g/L
Ethanol. (20 °C) : insoluble.
Ether. (20 °C) : insoluble.
- Point d'éclair [°C]** : Non applicable.
- Temp. d'autoinflammation [°C]** : Non applicable.
- Limites d'explosivité**
- Limites d'explosivité inférieures [%]** : Non applicable.
- Limites d'explosivité supérieures [%]** : Non applicable.

Fer (II) sulfate heptahydraté PUR
SP-T-N-(MIN.)
SECTION 10. Stabilité et réactivité
Conditions à éviter

 : **Sensible à l'air.**

 : Sensible à la chaleur.
 Sensible à l'humidité.
 Hygroscopique.

Matières à éviter

 : Oxydants forts.
 Bases.
 Sels d'argent, tanins.

Produits de décomposition dangereux : Dioxyde de soufre.

SECTION 11. Informations toxicologiques
Toxicité aiguë
- Inhalation

 : Peut être nocif par inhalation.
 Peut causer une irritation des voies respiratoires et d'autres membranes muqueuses.

- Cutanée

 : Peut être nocif en cas d'absorption cutanée.
 Irritant pour la peau.

- Oculaire

: Très irritant pour les yeux.

- Ingestion

 : Nocif en cas d'ingestion.
 L'ingestion peut provoquer des nausées, vomissements et diarrhée.
 L'exposition peut causer des troubles cardio-vasculaires.
 Chute de tension.

- Autre

 : Organe(s) cible(s) :
 Foie.
 Reins
 D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues.

Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg]

: Aucune donnée disponible.

Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h]

: Aucune donnée disponible.

Irritation de la peau (lapin)

: Aucune donnée disponible.

Irritation des yeux (lapin)

: Aucune donnée disponible.

Irritation des membranes muqueuses (lapin)

: Aucune donnée disponible.

Toxicité chronique
Sensibilisation

: Le produit ne provoque pas de sensibilisation.

Effets mutagènes

: Les tests mutagéniques sont négatifs.

- Ames test

: A notre connaissance, les propriétés toxicologiques de ce produit n'ont pas fait l'objet de recherches approfondies. D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques.

SECTION 12. Informations écologiques
Information relative aux effets écologiques

 : Nocif pour les organismes aquatiques.
 Eviter le rejet dans l'environnement.
 Toxicité pour les bactéries : Pseudomonas fluorescens CE0 : 100 mg/L/24h (substance anhydre).
 Toxicité pour les daphnies : Daphnia magna : CE50 : 152 mg/L/48h (substance anhydre).
 Toxicité pour les poissons : P. reticulata CL50 : 925 mg/L/96h (substance anhydre).

Informations sur l'élimination

: Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5

Révision nr : 0

Date : 26 / 7 / 2017

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

Fer (II) sulfate heptahydraté PUR

SP-T-N-(MIN.)

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

Elimination des déchets

: Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
Les conteneurs ou les revêtements intérieurs provenant d'un conteneur ayant renfermé le produit sont également considérés comme déchets dangereux.
Ne pas réutiliser les containers vides.
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

: **Ne pas jeter les résidus à l'égout.**

Procédures d'élimination des déchets : Se référer à la fiche de sécurité avant la manipulation ou l'élimination.

SECTION 14. Informations relatives au transport

Information générale

: Non réglementé.

SECTION 15. Informations réglementaires

Autres

: Aucun(e).

SECTION 16. Autres informations

Autres données

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document

Règlement CE 1907/2006